



Les laboratoires d'usage
(Labo CAP)
dans la démarche
De La Dignité Dans Les
Assiettes



« CAP SUR LA PARTICIPATION »

Rapport de synthèse du labo CAP du 16 MAI 2022
Plan Alimentaire Territorial SUD 54
Terres de Lorraine

Caroline Desprès, Huguette Boissonnat-Pelsy, Émeline Tete, Ambre Rollot, Sophie Hege

Table des matières

Introduction.....	3
Méthode et organisation.....	4
Le programme.....	4
Le thème : la participation	5
Constats.....	6
Qu'est-ce que participer ?.....	6
Comment définir ce qu'est la participation, quel est son périmètre ?.....	6
« Participer, ce n'est pas faire pour c'est faire avec. » (Extrait de la chartre).....	6
La participation doit s'inscrire dans un processus de changement.....	6
Participer permet de pouvoir exprimer l'expérience et le vécu.....	6
Participer c'est créer de l'intelligence collective : Ensemble.....	7
La participation, permet de créer une société inclusive.....	7
Les formes de participation	7
Participer à Quoi ?.....	8
Participer comment ? Les dynamiques de participation :	9
<i>Propositions : les conditions de la participation sont à cadrer et à respecter tant dans les méthodes , que dans l'éthique, les conditions matérielles, individuelles et de groupe.</i>	12
Conditions éthiques pour participer	12
Conditions de la participation dans les actions	13
Les conditions matérielles de la participation.....	14
Les conditions individuelles de la participation.....	14
Conclusion	15
Annexe 1 :.....	16
L'animation : le point de vue de l'animateur C Desprès.....	16
Pour mémoire :	17
Annexe 2.....	18
Introduction générale : la démarche « de la dignité dans les assiettes » et ses laboratoires d'usage : labo CAP	18
Qui peut participer à un laboratoire d'usage ?.....	19
Un groupe de personnes en situation de précarité, bénévoles et professionnels et leur rencontre avec les responsables politiques pour favoriser la participation active.....	19
Annexe 3.....	20
La méthode « Acteurs et Partenaires ».....	20
.....	21

Introduction

La participation est avant tout un modèle de gouvernance, elle revêt une dimension éminemment politique et les différents modèles de participation varient selon les formes de gouvernement. Déjà les philosophes grecs avaient réfléchi sur les différentes formes de participation et avaient pensé la place du citoyen ordinaire dans les délibérations et les décisions concernant la cité : comme le modèle du sachant (Platon), celui du prudent (Aristote) et beaucoup plus récemment celui du discutant (Habermas)¹.

Dans nos sociétés contemporaines occidentales, en majorité démocratiques plusieurs formes de participation sont mises en exergue et développées, dans un équilibre variable entre représentation et participation proprement dite.

Quand on s'intéresse de plus près aux programmes d'action, notamment quand ils visent à améliorer les conditions d'existence de groupes sociaux, tel que les personnes en situation de pauvreté, des groupes de migrants ou encore comme ici, des personnes en situation de précarité alimentaire, on voit qu'ils sont souvent conçus et élaborés par des experts, des technocrates et des politiques, et ne tiennent souvent pas compte de l'avis des personnes concernées. Elles sont généralement exclues de l'ensemble du processus, depuis les constats (quelles sont les problèmes, les difficultés et leur origine, leurs causes), l'élaboration de solutions, puis des prises de décisions. Or de plus en plus, au vu des échecs, cette manière, bien qu'encore très répandue, a été remise en cause et la présence des personnes concernées a été requise dans le cadre de l'approfondissement du processus démocratique. Encore faut-il se pencher sur la manière dont elles sont impliquées.

Comme dans bien des domaines, la lutte contre la précarité alimentaire a été longtemps pensée autour du paradigme de l'aide alimentaire, dont nous ne reviendrons pas sur les effets délétères que cette aide peut avoir (sur le plan social, psychique) et sur sa non-adaptation aux besoins des personnes qui sont abordés lors du laboratoire d'usage thématique du 5 juillet 2021².

L'ensemble des travaux menés depuis plusieurs années avec des personnes en situation de précarité témoigne de ces difficultés et des attentes et vigilances nécessaires dans les actions menées pour lutter contre la précarité alimentaire et dont certaines sont inscrites dans la chartre qui guide la démarche de la dignité dans les assiettes.

Rappelons ce que de nombreux penseurs ont déjà dit, tels Mauss, l'auteur célèbre de l'ouvrage sur le don :

« Elle [la charité] est encore blessante pour celui qui l'accepte » (Mauss, cité par Godelier³, p. 9)

¹ De Coz, Le concept de participation en philosophie politique, in : Mamzer M-F., Stanton-Jean, Hervé C., la participation des patients, 2017, Dalloz

² Ensemble contre la précarité alimentaire, rapport de synthèse des labo CAP 2021

³ Godelier, L'énigme du don

La participation instaure l'échange et le partage, à la base des liens sociaux, comme il l'explique dans sa théorie du don et du contre-don. Or dans la charité il n'y a pas de retour, et celui qui reçoit demeure l'éternel obligé.

Il y a donc un changement de paradigme,

Passer de la charité (l'aide alimentaire) à la participation (à tous les niveaux qui seront repérés et jugés pertinents pour lutter contre la PA) est cependant difficile et douloureux pour certains.

Méthode et organisation

Le groupe des VIP (23 personnes de situation de précarité alimentaire) a été scindé en deux car ils étaient trop nombreux pour permettre une expression de tous (groupe 1 animé par le Dr Desprès C et Groupe 2 par S Hege le matin) et le groupe des VIBP (12 personnes professionnels et bénévoles) animé par le Dr Boissonnat Pelsy

Les conditions du travail ont été exposées aux participants, en recueillant leur accord pour l'enregistrement, le décryptage et l'anonymisation de leurs propos. Les conditions déontologiques de respect de la parole et des participants ont été réaffirmés. (Annexe 2 et 3 méthodologie)

Le programme

Labo CAP du 16 Mai 2022

à SION

Accueil du comité de concertation interministériel de lutte contre la précarité alimentaire et de transformation de l'aide alimentaire : groupe 5 sur la participation



Accueil

10H -10H15 : Huguette

Présentation labo CAP :

Power point

Présentation COCOLUPA objectifs, projets

Présentation du travail du groupe 5

10H 15 Agathe **Présentation du rapport en cours et des questions qui se posent**

LES CONDITIONS POUR UNE PARTICIPATION RÉUSSIE

CONSTATS

1. Pourquoi la participation vous semble essentielle pour les décisions sur lesquelles vous travaillez ?
2. Pourquoi cette participation est-elle importante pour vous-même ?
3. Qu'est-ce qui vous semble aujourd'hui important pour assurer votre participation ?

(Par exemple la préparation en amont, le langage utilisé, l'utilisation du théâtre, l'art pour s'exprimer etc.)

4. Qu'est-ce qui la rend difficile aujourd'hui ?

PROPOSITIONS

5. Quelles pistes permettraient de l'améliorer ?
6. Avez-vous des conseils à donner pour ceux et celles qui voudraient faire la même chose ?

ANALYSE ?

LA QUESTION DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Le sujet de l'accès à l'alimentation vous semble-t-il lié aux problèmes que vous abordez ?

10H 30 répartition en groupes

- 2 groupes VIP Caroline et Sophie
- 1 groupe VIBP Huguette

12H **mise en commun**

Labo CAP du 16 Mai 2022

à SION
Accueil du comité de concertation interministériel de lutte contre la précarité alimentaire et de transformation de l'aide alimentaire : groupe 5 sur la participation

12H 30 repas et balade

14H groupes de travail sur la charte

Point 4 : une démarche participative :

- Ne pas faire pour mais avec les personnes.
- Une participation volontaire qui laisse à chacun le choix de son engagement.
- L'absence d'injonction et d'obligation d'assister à des activités pour obtenir de l'aide.
- Une démarche qui respecte la confidentialité et la vie privée de toute personne.
- Une démarche qui ne cible pas un groupe de bénéficiaire mais est ouverte à tous. Une démarche qui valorise toute forme de Participation.

Les éléments retenus dans notre charte suffisent-elles à analyser notre participation

Participer c'est :

Avoir part à quelque chose : Participer aux profits d'une entreprise, être intéressé à

- 2. Prendre part à une action, à un sentiment, etc. : Participer aux délibérations. Participer à la joie générale
- 3. Payer, verser sa part conjointement avec d'autres : Participer au cadeau offert à un collègue.

- 4. Assumer une partie d'une action, d'une tâche : Participer aux travaux domestiques.
- 5. Prendre part aux activités d'un groupe : Enfant qui ne participe pas en classe.

Avoir part à quelque chose.

cf dictionnaire

14H 30 3 groupes

Dans la DiDA est ce qu'on respecte la participation et on l'encourage et comment

CONSTATS
ANALYSES
PROPOSITIONS

15H30 mise en commun



16H départ

Le thème : la participation

A travers les questionnements proposés par le COCOLUPA, les groupes ont réfléchi à l'importance qu'ils accordaient à la participation, aux difficultés qu'ils rencontraient et aux conditions nécessaires à leur participation.

Le travail de la journée s'inscrit dans un travail au long cours de participation aux labos CAP. Ainsi les personnes participantes de cette journée étaient toutes venues au moins une fois à un labo CAP précédent. Certaines s'inscrivent dans la démarche de la DiDA depuis plusieurs années. Nous avons donc réalisé une synthèse en tant qu'animateurs de la journée et auteurs du présent rapport en nous appuyant aussi sur ce qui a été dit dans les précédents laboratoires pour enrichir le propos. La pensée des personnes s'élabore progressivement et s'approfondit. La démarche participative, nous le verrons est un processus, les labos CAP en rendent compte directement. Une journée passe rapidement et tous les aspects de la participation n'ont pas pu être abordés ce jour-là. Nous avons donc complété en partie par des aspects abordés lors de précédents labos CAP.

Constats

Qu'est-ce que participer ?

Comment définir ce qu'est la participation, quel est son périmètre ?

Définir la participation

En préalable, il ne s'est pas agi d'amener les personnes à construire une définition théorique. C'est un exercice complexe et qui pourrait paraître scolaire et du coup amené à un désengagement de certains, tant l'école a été souvent dans leur histoire un moment compliqué et douloureux, souvent stigmatisant. Tout exercice s'en rapprochant et risquant de mettre les personnes en difficultés est à bannir d'une animation. Mais derrière toute une série de représentations ou lorsque les personnes fixent les limites de la participation, nous voyons se dessiner les contours de ce que serait la participation selon eux.

Ainsi, au fil des réunions précédentes, à travers la chartre et lors de cette journée, ont été mises à jour des conceptions très larges, très enrichissantes de ce que **peut être** et plus encore de ce **devrait être** la participation. Nous résumons les principales idées force qui ont émergé.

« Participer, ce n'est pas faire pour c'est faire avec. » (Extrait de la chartre)

La participation est définie dans la chartre à travers cette phrase : « Participer, ce n'est pas faire pour c'est faire avec. »

Restera à définir *faire quoi* ce qui inscrit la participation à différents niveaux d'une démarche : elle peut être globale, jusqu'au niveau décisionnel ou partielle à un moment ou plusieurs moments.

Cette phrase résume de manière simple et synthétique le changement de paradigme : de la charité (qui vient d'autrui, en surplomb, crée une dette qui peut être vécue comme humiliante) présente dans nombre d'actions, de programmes de lutte contre la précarité alimentaire vers la participation.

La participation doit s'inscrire dans un processus de changement

Ce qui a été rappelé par les personnes présentes à cette journée, c'est que la participation doit s'inscrire dans un processus de changement : un objectif précis ou plus large, à court ou à long terme et l'on sait que parfois les changements attendus peuvent mettre du temps à survenir, s'inscrire dans un moment de la démarche ou sur la globalité. Mais il ne s'agit pas de se rencontrer et partager mais un objectif est poursuivi.

Participer permet de pouvoir exprimer l'expérience et le vécu.

Un des aspects importants rappelé lors de cette journée et présent tout au long du travail de la dignité dans les assiettes est que les personnes concernées puissent rendre compte de leur vécu, leur expérience, qu'elles puissent exprimer leurs besoins spécifiques, qui permettront de construire des solutions basées et ancrées dans ces besoins, et notamment que ses réponses soient adaptées à leur existence.

Participer c'est créer de l'intelligence collective : Ensemble

La participation crée du collectif : c'est penser collectivement, trouver ensemble des solutions et faire ensemble.

Être ensemble dans la pluralité des parcours, des statuts, des expériences, c'est faire société, « faire partie de » ...

La participation change le regard :

Pour les personnes en situation de précarité alimentaire, cela leur permet de se rendre compte que d'autres vivent des situations similaires et parfois d'entendre d'autres mettre des mots sur ces vécus, parfois indicibles ou qu'ils ont eux-mêmes du mal à exprimer. C'est donc aussi permettre aux personnes de sortir de l'isolement, une forme d'enfermement dans leurs problématiques, rencontrer d'autres personnes, vivre des moments de partage et de convivialité qui ont été à maintes fois rappelés comme essentiels dans les précédents labos.

Pour des professionnels ou des bénévoles, échanges et partage oblige à réinterroger leurs pratiques et leur manière de penser, parfois de manière radicale. Ce peut être violent, une épreuve...

La participation, permet de créer une société inclusive

Conséquence ou effet de la participation, des personnes ont retrouvé une place dans la société, ce que les personnes traduisent par **regagner de la dignité**. Nous l'avons traduit par redonner une place tant le concept de dignité nous paraît un peu flou, « un concept valise », de personnes déconsidérées, disqualifiées, exclues, invisibles ... **En participant, non pas en étant « consultées » comme on le voit souvent** mais en étant force de proposition, ou en participant de près ou de loin aux processus décisionnels, les personnes changent de regard sur elles-mêmes. Cela participe d'un processus d'empowerment.

« Ça y est enfin, je suis quelqu'un », pas forcément quelqu'un d'important mais quelqu'un qu'on écoute. »

C'est une des forces de la participation. Ce qui pourrait faire part d'une définition repensée. La participation se révèle en partie à travers ce qu'elle produit : un processus d'inclusion qui s'il en est un effet, en constitue l'essence même.

Elle initie un début de transformation de soi, de son regard, de sa place en deçà de l'avancée concrète du projet.

Les formes de participation

A travers la question « pourquoi participer », nous avons vu émerger plusieurs figures et formes de participation. La charte rappelle à ce sujet que toute forme de participation doit être valorisée.

Plusieurs formes de participation ont été décrites.

Participer à quoi ? Comment ? Sous quelle forme ?

Participer à Quoi ?

Plusieurs formes d'expériences de participation ont été décrites :

Participer « en parlant » :

En participant à des réunions, en formant des groupes de travail ...

Il s'agit de faire des constats, en s'appuyant sur son expérience ou celle de proches ou celle de personnes qu'on accompagne. En s'appuyant sur les expériences et les vécus, les groupes, comme dans les labos CAP réalisent des constats généraux (sur une question donnée) puis font des propositions ou des recommandations.

Participer en faisant : dans le cadre d'actions.

Dans les actions, des personnes peuvent organiser, faire (bêcher, planter, désherber pour les jardins), apporter un savoir-faire (que faire contre le mildiou) ou des astuces, chacun avec ses compétences mais aussi en récoltant les fruits de l'action : légumes et fruits produits. La participation est alors liée à l'adhésion financière et la signature de la chartre. Bien qu'il s'agisse d'une participation passive, les personnes en précarité ont insisté sur le fait que tous sont importants, car l'action demande une force de masse (nombre d'inscrits) pour en assurer la pérennité.

Participer en représentant : en se faisant porte-parole d'un groupe

Il s'agit alors plutôt d'une forme de la démocratie, et comme il est question de précarité, de faire entendre et mettre en visibilité les plus invisibles et non entendus. « *On était deux personnes en précarité, en face de 20 personnes.* » (*États généraux de l'alimentation* »
Alors la question est : comment créer plus d'égalité dans la représentation ?

La participation individuelle et financière

Contrairement à la définition du dictionnaire, polysémique, la participation est avant tout vue comme relevant du collectif. Certes, d'autres participations existent, comme une participation financière, qui a juste été évoquée rapidement pour mémoire. Mais par exemple, dans les épiceries sociales et solidaires, il y a bien participation, comme le disaient ces personnes lors d'un précédent laboratoire :

« Et les personnes qui vivent dans la précarité préfèrent donner une certaine somme d'argent et pouvoir avoir le choix. L'épicerie sociale c'est le choix, il y a une participation qui est faite par le département et tu as ta participation à toi que tu donnes. » (Labo CAP 5 juillet 2021)⁴

Mais cette forme de participation, même si elle est importante, parce qu'elle participe à un processus de recouvrement d'une dignité, apparaît comme une forme minimale. Dans les circuits de l'aide alimentaire, elle apparaît comme la moins pire disent les participants du labo du 5 juillet 2021. Cependant, si elle est une amorce elle ne rompt pas avec le changement de paradigme. Et pour cela, il faut revenir à la chartre : **Une participation ouverte à tous...**elle n'est pas inclusive.

⁴ Ensemble contre la précarité alimentaire, rapport de synthèse des laboratoires d'usage du PAT 54 de la DiDA

Du point de vue des personnes en situation de précarité alimentaire (ou de précarité plus globale), la participation telle que pensée dans la chartre est une participation authentique et non une participation alibi, elle est vue comme un processus d'insertion. En participant, on assume une responsabilité de citoyen, voire un peu plus quand on produit des constats, même des analyses de situations et qu'on se permet d'être des proposant : un citoyen actif et engagé. Si l'on se rappelle que la pauvreté, c'est avant tout un regard de la société⁵, en participant on n'est plus à côté mais dedans.

Participer comment ? Les dynamiques de participation :

Ce qui est ressorti de ces travaux des groupes, c'est que la participation doit être pensée comme un processus pour la personne et pour le projet mené et notamment, avec une dynamique et différentes étapes⁶. Ainsi au fur et à mesure, l'implication des personnes peut évoluer. Les participants en précarité ont bien rappelé que venir en réunion, même si on ne s'exprime pas est déjà une forme de participation. A tout instant, la carrière peut s'interrompre et la personne se désengager du projet ou de l'action.

Cette dynamique pourrait être caractérisée par deux mouvements :

- L'engagement progressif d'un côté
- Et la rupture potentielle de l'autre côté.

Au vu des réflexions du groupe, plusieurs étapes ont pu être dégagées :

- La première fois
- Comment revenir
- Comment on s'inscrit finalement dans le noyau : « *s'inscrire dans la durée, ce n'est pas pour tout le monde* »

Chacune de ces étapes présente des difficultés, des challenges et doit être travaillée (favoriser, y mettre des conditions spécifiques qui l'autorisent).

La confiance apparaît comme le fil directeur à chaque étape : une confiance qui doit s'instaurer, se confirmer et porter la participation individuelle. La confiance se construit dans le temps et donc ce sont les conditions de la participation qui vont construire et instaurer cette confiance. Même si au départ, les personnes vont avoir besoin d'être rassurées et cela peut nécessiter des formes d'accompagnement à chaque étape.

La première fois

Cette étape suppose d'aller vers les personnes : il faut repérer celles qui auraient besoin et les informer, leur présenter les actions, les rassurer également. Lors du laboratoire du 15 novembre 2021 les participants au laboratoire d'usage ont travaillé sur cette question : comment deviner qu'une personne est en précarité alimentaire. Ils savaient d'autant mieux les marques de cet état qu'ils en avaient fait l'expérience pour beaucoup et chacun sait qu'il n'y a pas pire situation que de devoir avouer qu'on a faim.

⁵ ce n'est pas le manque matériel qui suffit à déterminer l'appartenance à une catégorie sociologique comme la pauvreté mais il faut un processus de désignation (Simmel, Paugam)

⁶ On pourrait appliquer la notion de carrière comme l'a conceptualisé Becker. En renversant, la carrière de déviant → carrière de participant

Au début les personnes sont mues par la **curiosité**, parfois **l'envie** au vu de ce qui a été relaté par d'autres, parfois aussi un **besoin**.

La première rencontre ou réunion devrait rassurer les personnes et leur donner envie de revenir. Les personnes se sont interrogées sur ce qui pouvaient donner envie de continuer et les éléments suivants ont été retenus :

- Être accueilli, se sentir écouté
- Être rassuré quant aux risques éventuels (pour sa vie privée, et ne pas être jugé)
- Se sentir libre : de revenir ou pas mais aussi de prendre la parole ou pas
- Être intéressé par le projet la dynamique et pour cela le projet doit avoir du sens et notamment être porteur de changement.

Certains ont relaté avoir participé à des réunions au niveau national sans que la parole ne leur ait été donnée. L'accueil joue un rôle important : **avoir une place, être entendu et ne pas être invisible**

« Même pas bonjour ! » « Ils nous avaient pas vus »

La première fois est particulièrement difficile pour certaines personnes lorsqu'il s'agit de **parler, s'exprimer** aussi : *« on était au fond de la salle et on avait du mal à parler ».*

Avant de faire des propositions il faut les assortir de points de vigilance

Et là pour « la première fois » il faut que le **cadre éthique** offre des assurances qui autorisent, facilitent l'expression de la parole. Ce cadre doit être rappelé à chaque réunion. Il faut aussi respecter **le choix de chacun** d'être accompagné d'un proche, de quelqu'un qui participe déjà ou d'une association/institution :

*« Et participer **ensemble**, c'est aussi pour s'encourager. »*

Il s'agit donc de présenter le cadre des échanges lors d'une réunion mais ceci doit être mis en pratique, respecté (la place des animateurs et des porteurs de projet et leur qualité professionnelle dans ce type d'animation doit être pris en compte)

Le rappel de ce cadre est inscrit en partie dans la chartre qui a été co construite par les acteurs et les partenaires de la DiDA ⁷ et c'est un outil sur lequel s'appuyer :

- Confidentialité et respect de la vie privée (responsabilité partagée de tous les participants) pour que chacun puisse s'exprimer, parler d'expériences personnelles sans risques
- La participation est basée sur une démarche volontaire, laissant le choix de son engagement

Les personnes en précarité dans les groupes ont aussi ajouté le choix du niveau d'engagement : *« comme respecter que certains ne prennent pas la parole en réunion... »*

- L'absence d'injonction est apparue aussi essentiel (que les personnes soumises aux contraintes du besoin immédiat ne subissent pas de pression pour participer).

⁷ <https://www.terresdelorraine.org/fr/signez-la-charte.html>

Le Respect de chacun (ne pas se moquer, ne pas porter de jugement...) et la distribution de la parole équitable n'est pas inscrit dans la chartre mais ce sont deux éléments essentiels qui ont été repérés par les groupes en précarité.

Revenir aux réunions de participation

Il faut avoir envie de revenir ont rappelé les personnes présentes à la journée. L'enjeu est de trouver des solutions pour faire venir les gens aux actions ou aux réunions et qu'elles y reviennent aussi, *pour avoir envie de revenir*, il faut donner du sens à sa participation

- Lorsque ce qui est dit et exprimé débouche sur des propositions, cela permet à certains d'avoir envie de revenir. « *Quand ça remonte aux élus, au niveau national, conseil national de l'alimentation, par exemple* »
- Que cela fasse écho avec ce que l'on vit ; par exemple, dans la pièce de théâtre « les mots de la faim » des personnes ont été touchées, émues, parce que cela résonnait avec des choses vécues : donner à voir et à entendre la réalité de la vie des gens.

Les personnes ont insisté sur la notion de confiance qui est la clé de la participation. Cette confiance se construit au fur et à mesure. Elle est de divers ordres. Elle peut s'appuyer sur des personnes de confiance, parce qu'on les connaît, cela rassure, mais aussi par un cadre de travail qui est posé par exemple en début de réunion.

Ce cadre quand il est construit et stable, engage l'ensemble des participants : tant l'animateur que le groupe. Ainsi en est-il de la confidentialité : ne pas rapporter à l'extérieur ce qui a été dit au sein du groupe et notamment ne pas nommer les personnes ou même donner des indications permettant de les identifier. Ces éléments ont été évoqués précédemment.

Ce qui donne envie de participer dans la durée :

« *Le projet plait* », « *Le projet avance* »

D'autres éléments ont été évoqués :

- La transparence assurée dans ce qui sera fait, dans ce qui sera possible de faire par les animateurs et les partenaires politiques et institutionnels.
- Les informations sont transmises, sur le projet et elles montrent que le projet correspond à nos valeurs
- La restitution ne déforme pas ce que disent les personnes : pour cela c'est très important d'avoir les moments de validation par les groupes.

Les difficultés au fil du temps :

Les risques de conflits interpersonnels :

Conflits de valeurs, affrontements d'idéologies : cela peut dégénérer et aller jusqu'à des violences. Cela survient particulièrement quand les échanges résonnent avec l'histoire personnelle, ou avec les failles de certains. Ils sont particulièrement présents quand on

travaille avec des populations qui ont eu des vies malmenées et qui présentent des fragilités individuelles.

L'épuisement de ceux qui s'engagent

L'impression que cela n'aboutit pas

Quand les vies des personnes sont bouleversées et ne permettent plus la participation. Des accidents de santé, de vie, d'expulsion, qui sont monnaie courante dans les existences des personnes en situations de précarité mettent en péril aussi leur participation à tout processus inscrit dans la durée.

Propositions : les conditions de la participation sont à cadrer et à respecter tant dans les méthodes, que dans l'éthique, les conditions matérielles, individuelles et de groupe.

Une fois ces préalables posés, mais ils ont guidé l'ensemble de la journée, l'essentiel des réflexions ont porté sur les conditions de la participation. Les conditions de la participation dépendent des formes de participation. Certaines conditions sont spécifiques à une forme de participation donnée alors que d'autres concernent toutes les formes de participation. Par contre, certains principes qui doivent guider la participation ont une dimension universelle, c'est-à-dire qu'ils s'adressent à tous les citoyens, même s'ils ont été pensés et proposés par des personnes en situation de précarité. Ceux-ci du fait d'expériences qu'ils ont vécues, en étant exclus ou en ayant participé dans des contextes où ils sont sentis manipulés, instrumentalisés ou simplement ignorés, peuvent par cette expérience faire remonter ce que ne doit pas être la participation et donc en creux ce qu'elle *devrait être*.

Les conditions de la participation peuvent être scindées en deux catégories.

- Des conditions liées aux modalités et à des règles de fonctionnement qui en structurant celle-ci permettent de respecter un certain nombre de valeurs et de principes éthiques.
- Des conditions liées à la situation des personnes qui participent.

Conditions éthiques pour participer

Dans le cas de la participation de personnes en situation de précarité, celles-ci ne doivent pas être fragilisées et voire leurs conditions de vie dégradées par leur participation. C'est le principe de bienfaisance et de non-maltraitance. La question du respect et de l'autonomie est également essentielle et inscrite dans la chartre (déjà évoqué plus haut).

- La personne doit être libre de participer, ne subir aucune contrainte, notamment qui pourrait être liée à sa situation de précarité : en conditionnant l'accès à des biens ou des services à la participation, la personne ne serait pas libre de refuser.

- Dans cette logique et compte-tenu des difficultés de certaines personnes à s'exprimer, la personne peut venir sans être obligée de s'exprimer en réunion. Cet aspect a été développé plus haut.
- La personne ne doit pas être dans l'urgence du besoin, des soucis, même si bien-entendu dans cette population les soucis sont toujours présents mais elle doit se sentir protégée par le groupe dans lequel elle participe.

Ce qu'il faudrait ajouter, avec un pas de côté, mais qui permet de se protéger de risques d'instrumentalisation, de réunions ou de présence alibi, c'est **d'ancrer la participation dans une démarche claire et transparente**. S'il est politiquement correct de faire participer les personnes impliquées, notamment précaires, certaines de ces personnes ont relaté des expériences antérieures où elles étaient conviées à participer alors que tout était déjà décidé.

S'il existe des formes variées de participation sur le terrain, on voit bien néanmoins que faire participer des personnes dans un tel contexte relève d'une instrumentalisation. Quelle place leur est faite en amont pour élaborer des principes dans les concepts, d'intervenir dans le périmètre d'un projet, sur la thématique et à la fin, où est leur place dans les processus de décision.

Instrumentalisation à comprendre et concevoir comme une façon de traiter les personnes comme des objets, des instruments utiles à une fin. Lors d'un laboratoire réalisé pour le compte du CNA sur l'accès digne de tous et toutes à une alimentation de qualité en quantité suffisante, une personne nous disait « *Je propose qu'on m'écoute, qu'on m'entende et qu'on change ensemble* ». Nous posons alors cette question : *Comment être écouté et entendu pour qu'on change ensemble ?* Une participante a proposé de « *se mettre à une table et de discuter* ». Une des personnes du groupe en précarité a eu l'occasion de parler à des personnes hauts-placées : « *Il y a eu des fois où on s'est dit « on a été entendu, on a été écouté », y a des fois où on s'est dit « il a plus ou moins écouté mais on n'a pas été entendu [...] ça dépend le degré de conviction qu'on a aussi dans ce qu'on veut défendre, dans ce qu'on veut dire : plus t'es convaincu dans ce que tu dis, plus c'est important, C'est vital, plus tu vas arriver à te faire entendre, et très certainement écouter* ». Pour cela il faut aller plus loin que de se faire entendre : se faire écouter.

Alors une autre variable est primordiale pour les participants : le langage. Il faut « *Trouver un langage commun, parce que quand un ministre s'exprime et écoute ce n'est pas obligatoirement notre langage à nous, même très convaincu* », « *comment nous écouter sans déformer* » et « *avoir une vision commune, l'objectif c'est qu'on arrive à avoir une vision commune pour un projet commun* » entre **le territoire, les acteurs du territoire, les habitants, les professionnels, les politiques**. De la même façon, si le projet n'est pas ancré dans une dynamique plus large qui lui permettra (ou lui donnera des chances) d'aboutir, qu'il est « hors-sol », sans être cynique et une participation alibi, il y a aussi un risque pour les personnes.

Conditions de la participation dans les actions

Elle garde les mêmes principes qui se déclinent un peu différemment. Si en réunion, les compétences orales ne sont pas égales entre tous, dans les actions différentes formes de participation sont possibles qui laissent la place à toutes sorte de compétences :

Exemple des jardins :

- Entre ceux qui font, bêchent, plantent,

- Ceux qui donnent des conseils parce qu'ils ont des compétences
- Ceux qui organisent
- Ceux qui récoltent ou viennent chercher les produits

Les conditions matérielles de la participation.

La participation suppose une mobilité, pour ceux qui ont plus de risques de rencontrer des difficultés financières pour se déplacer (frais, disposer d'un véhicule, d'un permis) mais parfois aussi pour des raisons de santé. On sait que les personnes plus pauvres ont plus de soucis de santé. Cela peut interrompre la participation de certaines personnes. Et donc il faut mettre en œuvre des mesures permettant l'accessibilité et la disponibilité.

En réunion la question de la langue a été soulevée car deux personnes ne maîtrisent pas le français et se sentaient en difficultés pour exprimer leur expérience alors qu'elles participent largement à une des actions. Savoir lire et écrire est important si le travail s'appuie sur des documents écrits bien sûr.

Ne pas être obligé de s'exprimer est un principe qui permet de garantir la participation de tous. En respectant le rythme de chacun. Parler en public, exprimer ses sentiments et expériences, c'est une compétence socialement différenciée. Ne pas en tenir compte c'est créer des conditions inégales, une forme de discrimination indirecte. Cela ne veut pas dire pour autant que l'animateur ne doit pas créer les conditions optimales permettant des formes d'expression accessibles. »

Les conditions individuelles de la participation

- Pouvoir passer au-dessus des soucis de l'existence

Quand on est pris par des soucis du quotidien, quand on a la tête pleine par les soucis, on ne peut pas participer. Le quotidien doit être stabilisé pour participer à des réunions où il faut réfléchir, élaborer, être en capacité d'écouter les autres. « Est-ce que je vais réussir à nourrir ma famille ? » est la question quand la faim tenaille et obscurcit la pensée.

Ces questions se posent beaucoup moins quand on est dans le concret de l'action.

- Des obstacles en lien avec un rapport aux autres et à leur regard difficile :

La faible estime vue dans le regard des autres, le manque de confiance en soi peuvent aller jusqu'à la honte. La peur du jugement de ceux qui font face, le rapport aux autres qui a été maltraitant au fil de la vie est un point important qui se travaille au fil du temps

- Les difficultés à élaborer les pensées, à mettre des mots sur ses ressentis mais surtout à sortir de la colère qui gronde en nous et enfin se permettre de dire « je propose » tout cela se fait dans un processus long et surtout protecteur de la personne.

Ces différentes réflexions nous ont amené à nous demander si la chartre de la DiDA doit évoluer pour permettre de mieux protéger et développer la participation et son efficacité. Les groupes se sont interrogés sur trois termes qui ont traversé les débats dans différents groupes.

Ces mots ne sont pas inscrits explicitement dans la chartre. Cependant, ils le sont indirectement :

- Ainsi, la **CONFIANCE** ne figure pas mais même si ce n'est pas écrit « confidentialité », respect de la vie privée » instaurent les conditions de la confiance.
- La question du respect du **RYTHME** qui est inhérent à la participation de personnes fragiles est aussi mentionné quand il est dit que « toute forme de participation de même quand il est fait mention « de valoriser toute forme de participation ».
- L'importance du **SENS** est essentielle mais en même temps difficile à décliner tant le sens peut varier pour chacun. Cela devrait faire l'objet de débats ultérieurs et notamment est à articuler avec le fait qu'elle doit s'inscrire dans un processus de changement (un objectif précis ou plus large)

Conclusion

La participation est un processus dynamique qui nécessite dès lors d'être favorisé à différentes étapes et de différentes façons. Ce que nous appelons ici les « conditions de la participation ».

La participation est un moteur de changement social et elle participe de manière essentielle à la vie démocratique, non seulement pour faire émerger la parole des plus fragiles mais pour transformer la société en société inclusive. En participant, il s'agit de produire du collectif, « de trouver des solutions ensemble » disent les participants à ce laboratoire d'usage.

Il y a aussi dans la participation, la prise en compte de la parole de certains groupes, habituellement invisibles, non entendus ou non écoutés. Des effets de changements individuels chez les bénévoles et les professionnels et les personnes en précarité ont été notés et affirmés. C'est sans doute avec la construction et le suivi des actions et leur évaluation un des points remarquables de la participation. Par le changement de regard sur un problème donné, l'ouverture et l'enrichissement par d'autres points de vue, d'autres expériences et d'autres vécus, le changement de regard sur soi, sur sa place dans la société, sur son travail, son engagement est réel.

Ici dans le cadre d'une dynamique d'acteurs et de partenaires autour de la « Dignité dans les assiettes », ***vivre la chartre ne doit pas être un mot mort comme on lit « égalité sur les frontons des mairies ».***

Même si cette expérience collective ne permet pas de remise en question radicale, disait le philosophe de Coz, ceci mérite d'être réinterrogé. (De Coz, 2017, p. 9). D'autres temps devront être consacrés à répondre à ces questions : Comment faire quand on n'est pas d'accord avec les autres ? Entre des personnes aux compétences équivalentes qui doit avoir le dernier mot ? Des personnes aux savoir différents : personnes en précarité face aux experts, comment conjuguer sans se combattre ?

Annexe 1 :

L'animation : le point de vue de l'animateur C Desprès

L'animation de groupes de participants (dans le cadre d'élaboration d'actions ou en recherche) s'appuie sur des principes généraux qui doivent ensuite être adaptés à l'objectif et au contexte.

L'animation suit les mêmes principes qu'elle soit dirigée vers des personnes en situation de précarité ou pas. Cependant, la vulnérabilité sociale et parfois psychologique suppose des formes d'attention et de vigilance pour ne pas renforcer leur fragilité. Et plus encore pour encourager leur participation active.

Il est parfois nécessaire de s'adapter à la situation en ajustant la méthode et les modes de recueil des données d'expérience et de vécu.

Les personnes en situation de précarité peuvent rencontrer différentes difficultés qui nécessitent d'être surmontées pour qu'ils participent.

Des difficultés matérielles

Des difficultés physiques

Des difficultés relationnelles ou identitaires

Ces différents ordres de difficultés peuvent se combiner et se renforcer.

Rappelons que la précarité est multidimensionnelle et que les différents déterminants se renforcent les uns les autres.

Des récurrences peuvent être observées qui ne sont isolément jamais caractéristiques de situation de précarité ou de pauvreté mais que l'on observe fréquemment. Nous pointons celles qui ont été évoquées par les groupes et les difficultés à surmonter :

- Des capacités à prendre la parole variable d'une personne à l'autre.
- Une faible estime de soi, effet de la place qui est conférée aux personnes en situation de pauvreté (incorporation du stigmat), un sentiment d'inutilité sociale pour ceux qui n'ont pas d'emploi

De nombreux travaux ont été réalisés montrant une faible estime de soi, parfois la honte en lien avec le regard que pose la société sur les personnes situées en bas de l'échelle sociale et tout particulièrement ceux et celles qui n'ont pas de travail. Renforcés par les préjugés sur l'assistance (De Gaulejac, Taboada-Leonetti et De Gaulejac, Schnapper).

- Gérer les émotions

Si certaines personnes ont des difficultés à mettre en mots des ressentis, d'autres au contraire ont un trop plein d'émotions, une colère qui peut donner parfois lieu à des formes de violence ou d'agressivité envers les autres. Ce peut être difficile à gérer et peut compromettre la dynamique de groupe

- Elaborer sur ses expériences

Certaines personnes ont du mal à comprendre les questions, à se les approprier : les interventions sont décalées, hors sujet mais quand la dynamique de groupe est positive, que le respect est présent, les autres participants écoutent et laissent terminer. Un exemple a été

vécu dans cette journée et les intervenants ont écouté la personne avec attention et l'ont laissé terminer. Pour l'animateur il n'est pas toujours évident de raccrocher l'intervention à la dynamique du débat. Dans le cas précis, ce sont les proches qui ont dit à la personne qu'il était hors sujet.

Certaines personnes ont du mal à décoller de leur expérience. Parfois, certaines personnes ont envie de raconter quelque chose qu'ils ont vécu, sans que cela soit réellement en lien, l'animateur doit gérer ces situations, sans que la frontière entre le premier cas, une personne qui a de réelles difficultés et n'a pas bien compris la teneur des débats et celle qui

- Des personnes viennent chercher une solution individuelle à leur problème ou la réunion est un exutoire pour parler de leurs difficultés.

Cela n'entre pas dans le processus de participation, de ce qui est attendu. Nous avons insisté sur la dimension collective. Mais en même temps, il faut garder en tête que la démarche de participation comme nous avons dit plus haut est un processus et qu'il faut du temps à chacun pour en prendre la mesure et arriver à respecter les principes.

-

Ce qu'ils n'ont pas évoqués : directement cette fois-ci

La participation leur redonne une place de citoyen ce qui participe à leur donner une meilleure image d'eux-mêmes et parfois une fierté de ce qu'ils réalisent qui peut les sortir de la spirale de la pauvreté. Rappelons que les travaux sociologiques depuis plus d'un siècle définissent la pauvreté non comme une situation en lien avec les revenus ou les ressources mais un regard porté par la société (Simmel, les pauvres).

La temporalité apparaît donc une dimension déterminante dans un travail d'animation de réunion.

Une éthique de la recherche qui ne fait souvent pas partie des attentes des comités d'éthique (plus centrés sur des questions de type respect de la vie privée, sécurité de la conservation des données) / cette éthique est une posture de recherche (ou d'un animateur) face à des populations vulnérables : en gardant en tête qu'il ne faut pas les fragiliser. Ces aspects ont été évoqués par le groupe, nous ne les rappelons pas.

Le respect de l'intimité fait partie des requis lors de l'animation. Certains aspects de la vie ne peuvent être évoqués devant le groupe. L'animateur peut repérer des éléments qu'il ne creusera pas plus alors qu'il aurait pu le faire dans un cadre d'entretien individuel.

Autonomie : respecter le fait que certains ne veulent pas parler → tenir entre une ligne de crête de distribuer la parole et de laisser le temps aux personnes le temps dont ils ont besoin pour oser, s'exprimer. Cela peut prendre des mois, parfois des années.

Pour mémoire :

Les règles citées par De Coz : le président de séance veille au respect de :

- 1) Équité du temps de parole : limiter les biais liés à la disparité locutoire
Respect de la parole des autres = pas d'interruption
- 2) Traiter chacun à égalité en compétence : chaque parole ne vaut ni plus ni moins
- 3) Respecter parole de l'autre (éviter les formes de jugement) : ricanement, ironie
- 4) Argumenter rationnellement : pas d'argument d'autorité

- 5) Être disposé à changer de point de vue (il en est de même pour les institutions qui peuvent être également bousculées par les modalités de la participation)

Annexe 2

Introduction générale : la démarche « de la dignité dans les assiettes » et ses laboratoires d'usage : labo CAP

La démarche « De la dignité dans les assiettes » : permettre aux plus fragiles d'accéder à une alimentation de qualité, de façon digne et durable

La démarche a été initiée à la demande et avec des élus de Terres de Lorraine. Les élus ont priorisé **l'accessibilité sociale à une alimentation de qualité**, dès le démarrage de la déclinaison de Projet Alimentaire Territorial Sud 54 sur le pays Terres de Lorraine (PAT).

Le point de départ : Une étude nationale⁸ réalisée par Magali Ramel et Huguette Boissonnat Pelsy, Chantal Sibue de Caigny, Marie France Zimmer pour ATD Quart monde de 2011 à 2015, a mis en lumière :

- **La faible maîtrise de leur alimentation par les personnes qui vivent dans la précarité** : peu de possibilités de choix, recours aux produits de basse qualité, dépendance au don alimentaire, le budget alimentation est celui de l'ajustement à la précarité, il est le premier à baisser sinon à disparaître
- **La gêne voire la honte de ne pas être autonome pour soi et sa famille**, face à la société marquée par la consommation.
- **L'isolement, la discrimination** : au-delà de son rôle nourricier, l'alimentation joue un rôle social de premier plan dans la société française (repas avec des amis et la parenté, fêtes traditionnelles, invitations, vie sociale...) et permet d'assumer son rôle dans les différentes strates de notre *vivre ensemble*. Ne plus craindre la précarité alimentaire permet de retrouver sa place de citoyen.

Des expérimentations concrètes dans un objectif : construire un cadre favorable au développement d'initiatives et à l'émergence d'un système alimentaire qui garantissent un accès à l'alimentation digne, durable et de qualité pour tous.

Comment et qui ? La démarche associe une pluralité d'acteurs du territoire : producteurs, chambre d'agriculture, collectivités, CCAS, associations, centre socio-culturel, médiathèque,

⁸ <https://www.decitre.fr/livres/se-nourrir-lorsqu-on-est-pauvre-9791091178358.html>

maison des solidarités, citoyens... Une attention particulière est donnée à la place et la participation des personnes qui connaissent la précarité alimentaire.

Des fondations pour une action dans la durée

- **Un conseil multipartenarial** ayant pour rôle de suivre, orienter et évaluer le projet sur le territoire au regard de la charte. Un collectif d'organismes (associations, collectivités, CCAS, centre social), de producteurs et d'habitants certains en grande précarité au sein duquel chacun contribue aux réflexions et aux actions.
- La mise en place progressive de **laboratoires d'usage** pour permettre la pleine place et participation des habitants et citoyens à la démarche, dans une recherche de démocratie alimentaire. Élaborer des constats, faire l'analyse des actions et être force de proposition tels sont les objectifs de ces laboratoires.

Une charte commune pose les principes fondamentaux de la démarche. Elle est un outil pour interroger les pratiques, sensibiliser aux enjeux et repérer et promouvoir des actions alimentaires qui y répondent. Son écriture collaborative par le conseil multipartenarial, en 2017, a posé les fondements de la constitution progressive d'une gouvernance alimentaire.

Qui peut participer à un laboratoire d'usage ?

Toute personne volontaire et motivée par la démarche engagée sur le territoire est la bienvenue. Il s'agit prioritairement mais non exclusivement de personnes vivant des situations de pauvreté. Leur avis est important afin d'améliorer l'action, d'entendre leurs propositions, et de faciliter leur participation active. La participation des bénévoles et accompagnants et des professionnels est favorisée.

Un groupe de personnes en situation de précarité, bénévoles et professionnels et leur rencontre avec les responsables politiques pour favoriser la participation active

Le cœur du laboratoire CAP est constitué d'un groupe de personnes vivant ou ayant vécu une situation de précarité alimentaire chargé d'évaluer, d'améliorer et d'aider à pérenniser les actions engagées dans le cadre de la démarche, en s'appuyant sur des savoirs d'expériences.

Les bénévoles et professionnels qui sur le terrain sont aux premières lignes pour mettre en œuvre la démarche de la DiDA ainsi que les mesures de lutte contre la précarité alimentaire sont des participants précieux car ils constatent et suivent aussi les manques et les forces et faiblesses des programmes.

Ce groupe a l'occasion de rencontrer les responsables politiques et de leur présenter leurs propositions.

Ces labo CAP d'usage ont pour objectif de recueillir l'avis de toutes ces personnes participantes sur les actions entreprises dans le cadre de cette démarche, afin d'éviter un décalage entre les intentions et le vécu des personnes.

Il vise plus largement à favoriser la participation active d'habitants du territoire connaissant des situations de précarité à cette démarche territoriale d'accessibilité de l'alimentation.

Le groupe de parole constitue un des espaces de réflexion et de préparation des actions, en complémentarité du comité multi partenarial

Annexe 3

La méthode « Acteurs et Partenaires »

V. Bayad et C Sibue de Caigny et H Boissonnat Pelsy et C Desprès Mars 2022

La méthode : « Acteurs et Partenaires

Nous utilisons la méthode participative « acteurs et partenaires » dans l'objectif d'obtenir une participation réelle de toutes les personnes, tant des personnes, vivant ou ayant vécu dans la précarité, que des professionnels et bénévoles impliqués, et de permettre le croisement de leurs apports (savoirs et propositions) Cela suppose le déroulement précis de la méthode, structurée dans le temps et comportant plusieurs étapes (figure 1).

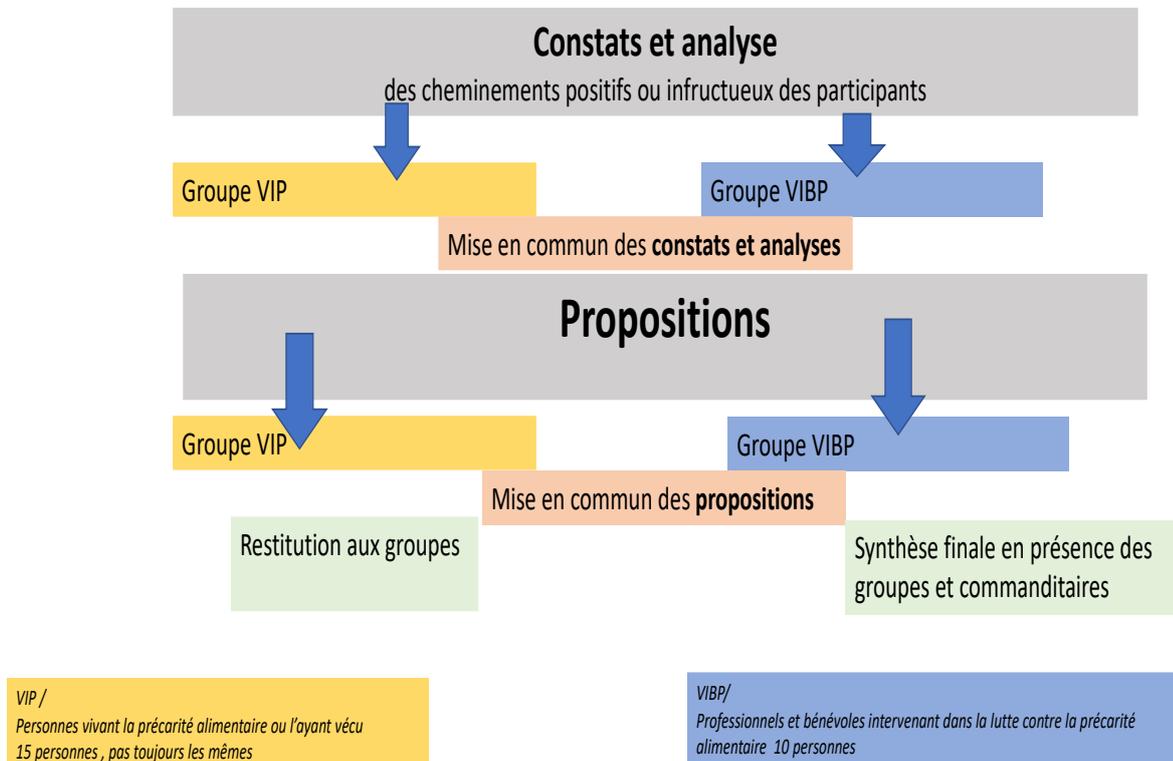
Fondée sur des échanges, la méthodologie favorise le respect de la personne grâce au cadre proposé au sein des espaces de paroles créés. L'animation s'appuie pour sa part sur des principes éthiques pour respecter les personnes présentes, ne pas les fragiliser tout en favorisant l'expression de leur vécu et une élaboration constructive. Par sa rigueur et son recul, une analyse sociologique des débats permet d'optimiser la prise en compte de la parole de chacun dans son intégralité. Les débats sont enregistrés, décryptés et analysés puis validés et font l'objet d'un rapport détaillé.

Cette méthode a été initiée en 2001 par un comité de recherche composé de :

- Mme Huguette BOISSONNAT-PELSY, Docteur d'Université en Odontologie, chef de projet, déléguée santé régionale pour ATD Quart-Monde
 - Mme Viviane BAYAD, diplômée de Santé Publique, Directrice du service municipal Nancy Ville Santé, animatrice des groupes de travail
 - Mme Chantal SIBUË-DE CAIGNY, sociologue, cabinet d'étude « Études et Développement »
- 2 consultants ont été associés :

- M. François Paul DEBIONNE, médecin inspecteur DRASS, expert-consultant santé et M. Jean-François COLLIN, maître de conférence en Santé Publique, Nancy, expert-consultant

Méthode « acteurs et partenaires » labo CAP



évaluation

Figure 1 Schéma labo CAP/ participation des utilisateurs de la démarche de la dignité dans les assiettes à la réflexion et à l'action de celle-ci, expérimenté une première fois dans les RELATIONS SOIGNANT / SOIGNE ; Relations étudiées dans le cadre de l'accès aux soins des populations en situation de précarité ; Rapport PRAPS octobre 2002 ; DRASS Meurthe et Moselle en lien avec le service santé de la ville de Nancy ; Boissonnat Pelsy Huguette ; Sibue de Caigny Chantal ; Bayad Viviane

Préalables retenus :

L'effort demandé aux personnes en situation de précarité pour s'intégrer à ce type d'action est en général bien plus important que celui qui est demandé aux personnes bien insérées socialement. C'est pourquoi les organisateurs doivent entendre qu'il faut en préambule mettre en œuvre les conditions psychoaffectives optimales pour permettre la libération de l'expression et du savoir des personnes en précarité. Quelques fois il est même recommandé d'inscrire la démarche dans la durée pour permettre la libération de la parole. Une bonne explication de la méthode et son appropriation dans un souci de transparence et de respect,

consiste à présenter la démarche à l'ensemble des personnes des deux groupes réunis, étape essentielle qui permet la mise en confiance et l'assurance que l'expérience est utile et a du sens et prend en compte les réflexions de toutes les parties.

- un espace de parole respectueux et rassurant doit être offert pour les personnes en situation précaire afin de favoriser ainsi leur prise de parole et leur expression ;
- la personne ne doit pas être définie par sa situation et ceci à aucun moment ;
- la diversité des situations de précarité doit être prise en considération dans la composition des groupes ;
- les participants issus du secteur bénévole ou professionnel sont des personnes en situation d'offrir des gestes ou des actes pour lutter contre la précarité alimentaire ;
- une capacité de remise en question et d'acceptation des expériences vécues sont la première étape dans la compréhension des phénomènes observés (entendre les ressentis, les colères)
- une volonté de travail en partenariat des différentes institutions et associations est indispensable pour la réalisation de ce projet.
- l'animation vise à lancer les thématiques, ne suggère pas, demande d'expliquer et d'approfondir les propos tenus, et suscite les apports de chacun.

Les personnes en précarité alimentaire ou qui l'ont connue sont nommées ici des VIP, « very importantes personnes ». Les personnes bénévoles ou professionnelles impliquées dans la lutte contre la précarité alimentaire sont appelées ici de VIBP, « very importantes bénévoles et professionnels ». Ces personnes sont acteurs, actrices et partenaires dans la dynamique d'accès à une alimentation saine et de qualité digne et durable, « la dignité dans les assiettes », DiDA née sur le territoire Terres de Lorraine soutenue par un élan politique majeur et inscrite dans le PAT Sud 54.

Qualification des groupes

Nous définissons les groupes par les termes de « personnes » plutôt que de professionnels ou bénévoles ou pauvres, ceci pour définir les participants par leur citoyenneté et leur personnalité et éviter le clivage du « donneur et bénéficiaire ».

Les échantillons ne cherchent pas à être représentatifs statistiquement, mais ils doivent tendre à l'être qualitativement en prenant en compte la diversité des situations.

Les personnes qui ont connu ou qui connaissent la précarité alimentaire et qui ont croisé différentes situations et expériences nourrissent le débat.

Les personnes seront amenées à parler en leur nom propre, mais aussi au nom de ceux qu'ils fréquentent, leurs pairs ce qui leur permet d'être moins fragilisés que si nous les confinons au témoignage de leur vécu. Cette distanciation possible en parlant de leur entourage permet d'apporter des éléments constructifs en s'appuyant sur leur rôle de témoin. C'est la diversité des situations qui enrichira le débat.

L'illettrisme et la méconnaissance de la langue pour les étrangers renforce leur situation de précarité. Cela peut être une difficulté à participer et nécessite la présence d'un accompagnant. Nous ne voulons pas définir une personne comme illettrée, mais seul celui qui accompagnera cette personne le saura ainsi que l'équipe d'animation qui l'intégrera dans l'analyse.

Deux phases

La première phase porte sur la question des constats et de leur analyse :

« Quels sont les constats, les cheminements ? »

- Pour intégrer favorablement la démarche initiée sur le territoire pour les participants qu'ils soient utilisateurs, animateurs, institutionnels ou professionnels ou politiques.
- Pour que l'accès digne à une alimentation de toutes les qualités soit possible pour toutes et tous

Ce cheminement commence au moment où le besoin d'un accès à une alimentation digne et durable se manifeste jusqu'au moment de sa réalisation (ou non). Entre les deux des actions sont réalisées et/ ou des gestes posés dans le cadre de la démarche.

« L'analyse des cheminements »

A partir des discours et des échanges qui ont nourri les réunions/entretiens de groupe des analyses sont produites permettant de mieux saisir la signification de ces discours, parfois de relativiser certains propos en fonction d'un contexte d'énonciation⁹⁹, et en s'appuyant sur des connaissances, des savoirs consolidés sur la pauvreté, la précarité.

La deuxième phase de ces rencontres a pour objet de construire des propositions,

- Des pistes d'amélioration pour une meilleure adéquation entre la démarche DiDA et le résultat attendu,
- Des pistes d'amélioration de l'accès à l'alimentation et de la prévention de la précarité alimentaire
- Des pistes pour lutter contre la précarité alimentaire.

Les différents partenaires peuvent ainsi valider des pistes et des actions qu'ils pourront dérouler ensemble immédiatement sur le terrain en restant « acteurs et partenaires »

C'est aussi en lien avec les objectifs de la définition légale de la lutte contre la précarité alimentaire et de l'atelier 12 des EGA (États Généraux de l'alimentation). « Il est pertinent et nécessaire de continuer à proposer des espaces où le recueil de la parole, les partages en groupes, le suivi et l'évaluation des actions et idées de l'ensemble des participants, aboutissent à des constats, des analyses et des propositions. La finalité est l'orientation de la démarche et un plaidoyer de terrain pour les décisions politiques locales et territoriales. »

Bibliographie

<https://www.cairn.info/revue-laennec-2006-2-page-18.htm>

⁹⁹ Il arrive que des personnes aient des propos contradictoires d'un moment à l'autre, parfois par réaction à un autre participant, du fait d'une dynamique de groupe, ou parce que parfois l'enjeu d'une parole peut être autre que restituer un vécu ou une expérience. Par exemple, il peut s'agir de donner une certaine image de soi.

Laboratoire d'usage : Des contrats complémentaires santé labélisés pour les populations en situation de précarité : Les usagers de la santé en situation de précarité proposent avec leurs partenaires institutionnels et professionnels des recommandations de bonnes pratiques dans l'accompagnement des populations lors du déploiement des contrats labélisés ACS. 20 et 27 février 1013 : Huguette Boissonnat Pelsy ATD Quart-Monde ; Marion Del Sol Université de Rennes ; Jean Pierre Deschamps Société Française de santé Publique ; Caroline Desprès médecin anthropologue

https://www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/fichier-utilisateur/fichiers/Recommandations_labou_usage_ATD_Quart_Monde.pdf

Prendre soin de soi et de son enfant lorsqu'on est pauvre : témoignages et pistes d'interventions d'ATD Quart Monde BOISSONNAT-PELSY HUGUETTE | ; Dans La santé en action (n°428, juin 2014)

DESPRES Caroline, BOISSONNAT-PELSY Huguette, « Pandémie de COVID-19 : la grande pauvreté à l'épreuve de la levée du confinement », Santé Publique, 2021/6 (Vol. 33), p. 885-895. DOI : 10.3917/spub.216.0885

Desprès C, Boissonnat Pelsy H et Mion D. « Un toit, ma santé et moi ». Constats et préconisations sur les conditions d'habitabilité d'un lieu par et pour les plus pauvres. Laboratoire d'idées santé d'ATD Quart-Monde, ATD, 2021, Cahiers Quart-Monde

[Mourir lorsqu'on est pauvre : où s'arrête la dignité ?](#) Tome 28 Cahiers Quart-Monde Huguette Boissonnat (Auteur), Etienne Pelsy (Auteur), [Jean-Marc Stébé](#) (Auteur), Chantal Sibué de Caigny (Auteur)

<https://irepsbretagne.fr/wp-content/uploads/2020/06/hp-numero8.pdf>

<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/terresdelorraine-livretlabocap2021.pdf>;

<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/tdl/se-nourrir-lorsquon-est-pauvre.pdf>

<https://rencontres-alimentation-durable.fr/wp-content/uploads/2020/11/4-Terres-de-lorraine.pdf>
https://www.terresdelorraine.org/fr/actualites/retour-sur-les-trois-labos-cap-en-reponse-a-l-autosaisie-du-cna-et-la-suite_-n.html
https://www.terresdelorraine.org/fr/actualites/retrouver-de-la-dignite-dans-les-assiettes-garder-le-cap_-n.html
<https://www.terresdelorraine.org/UserFiles/File/pat/un-an-avec-empiettes-et-cagettes-2021.pdf>